

ENVIE D'AIDER LES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES ?



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

Vous souhaitez aider les personnes handicapées visuelles à réaliser un projet de vie et à s'épanouir ?

Différentes possibilités s'offrent à vous :
le volontariat, un don, un legs, la participation à notre Tombola, un sponsoring...

Notre association a besoin de votre aide pour offrir ses services gratuitement à plus de 15 000 personnes aveugles et malvoyantes, partout en Belgique : aide sociale, apprentissage de techniques favorisant l'autonomie (locomotion, chiens guides, braille, cuisine, etc.), soutien psychologique, information et conseil pour l'acquisition de matériel adapté, encadrement pédagogique, formation et insertion professionnelles, bibliothèque et ludothèque adaptées, activités de loisirs, etc.

Merci pour votre aide.





ÊTRE VOLONTAIRE, C'EST PASSIONNANT !

Vous voulez vivre une expérience enrichissante et vous impliquer dans des projets concrets ?

À la Ligue Braille, en tant que volontaire, le développement des activités de l'association repose aussi sur vos épaules. C'est pourquoi vos talents et votre temps nous sont si précieux. Vous êtes étudiant, demandeur d'emploi, dans la vie active ou pensionné et vous avez un peu de temps à offrir ? Vous pouvez aider les personnes aveugles et malvoyantes dans l'une de nos antennes régionales proche de chez vous (voir couverture arrière).

Votre engagement volontaire et non rémunéré peut être ponctuel ou continu. Un entretien vous est proposé pour que nous trouvions ensemble l'occupation qui correspond à vos intérêts, à vos compétences et à vos disponibilités. Une fois vos activités déterminées, une formation peut vous être proposée. En fonction de votre mission, la Ligue Braille intervient dans vos frais de transport, vos repas et rembourse le matériel nécessaire à votre activité. Une assurance vous couvre durant vos prestations bénévoles.





Trouvez l'occupation qui vous convient

→ Vous êtes passionné par la littérature et vous avez une bonne diction et/ou orthographe ?

Donnez de la voix aux livres en les lisant au studio d'enregistrement de la Ligue Braille à Bruxelles ou depuis chez vous.

Nous avons aussi besoin d'aide dans la préparation des livres avant leur lecture, pour scanner des documents ou encore pour faire des relectures et corrections.

→ **Communicateur dans l'âme ?**

Vous apprécierez tenir notre stand, accueillir, renseigner et sensibiliser le grand public lors des Foires, Salons, Festivals ou d'autres événements organisés par la Ligue Braille.

« Être bénévole à la Ligue Braille me donne le sentiment d'être plus humaine, de faire une bonne action, et puis c'est un très chouette passe-temps ! Sur les stands, je suis heureuse de faire découvrir la Ligue Braille aux autres, les gens sont curieux. Grâce à ces actions de sensibilisation, je sais que de nouvelles personnes se tournent vers la Ligue Braille et obtiennent de l'aide, ce qui me réjouit. »

SOPHIO, 33 ANS.

→ **Convivial, intéressé par la culture ou les loisirs créatifs : cela vous caractérise ?**

Alors, vous apprécierez partager de bons moments lors des Clubs Braille et des activités culturelles organisées près de chez vous. Vous préparerez le local, accueillerez et aiderez les personnes handicapées visuelles dans leurs créations manuelles. Nous avons également besoin de vous pour les guider lors des excursions.

« Je suis volontaire au sein du Club Braille d'Ostende. Ma mère étant malvoyante, c'est tout naturellement que je me suis tourné vers la Ligue Braille. J'aime apporter une aide de manière créative aux personnes qui ont un handicap visuel. Sur demande des membres du Club Braille, je découpe des formes en 3 dimensions dans du bois, pour qu'ils puissent ensuite les peindre. »

ROBERT, 66 ANS.

→ Vous êtes enthousiaste à l'idée de connaître l'évolution du braille à travers les époques, de transmettre vos connaissances sur les services offerts par la Ligue Braille ?

Devenez guide pour le Musée Braille et faites découvrir les locaux de l'association à Bruxelles. Nous recherchons aussi des volontaires prêts à sensibiliser et à informer le jeune public dans les écoles proches de chez eux.

→ Vous souhaitez retourner sur les bancs de l'école ?

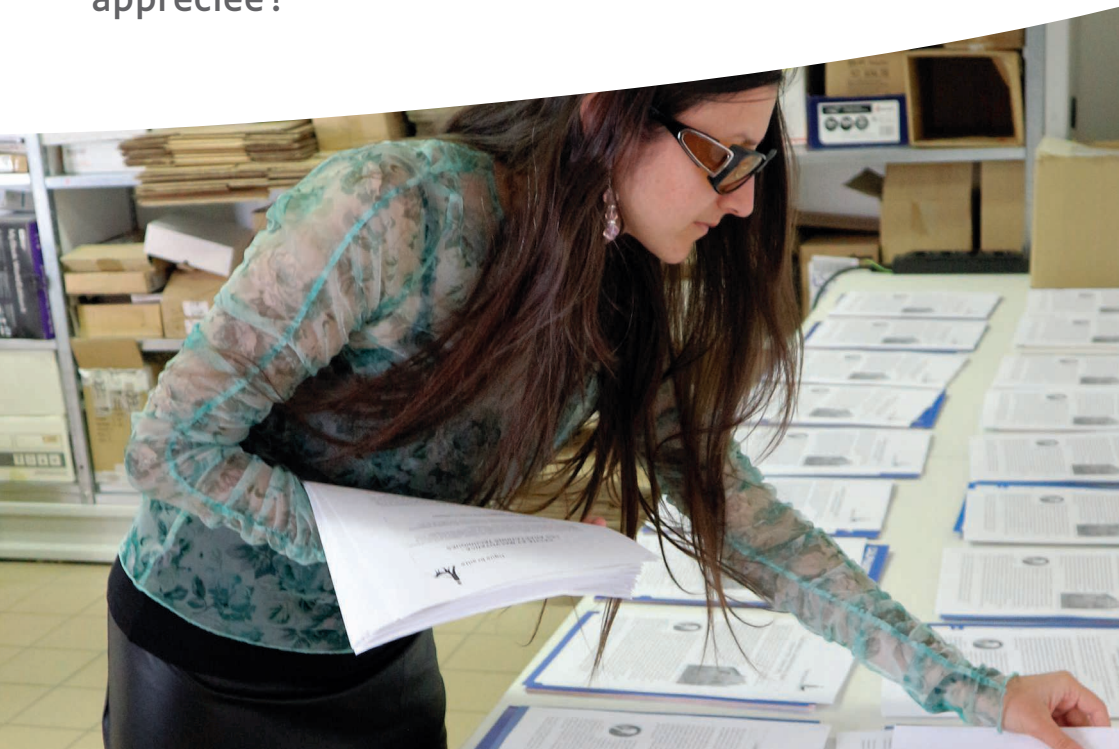
Nous cherchons des répétiteurs pour aider les étudiants aveugles et malvoyants : explication complémentaire, lecture des schémas et tableaux, aide pour les recherches en bibliothèque...

→ Vous avez l'esprit inventif?

Adaptez les jeux de société pour les rendre accessibles aux personnes déficientes visuelles. Ces jeux seront ensuite empruntés gratuitement par les personnes aveugles et malvoyantes dans notre Ludothèque.

→ Les tâches administratives, un jeu d'enfant pour vous?

Traductions en français ou en néerlandais, travaux de bureau, encodage de données, envoi de courriers, tri et classement de documents, emballage de colis, etc., votre aide sera très appréciée!



« Être volontaire à la Ligue Braille me procure beaucoup de plaisir. J'y travaille 2 jours par semaine. J'encode diverses données dans l'ordinateur, je prépare les fournitures de bureaux dont les employés ont besoin, j'envoie des colis... Je suis contente de pouvoir me rendre utile et de côtoyer diverses personnes, c'est enrichissant. »

JACQUELINE, 80 ANS.

**Vous avez d'autres talents ?
Parlez-nous en !**

**Le Service volontariat vous renseigne
au 02 533 32 11 – vol@braille.be**

UN SOUTIEN FINANCIER

Environ 80 % des ressources financières de la Ligue Braille proviennent de la générosité de particuliers. Un soutien essentiel qui permet de maintenir et de développer les services offerts aux personnes ayant un handicap visuel. Petit ou grand, chaque geste est un encouragement pour la Ligue Braille.

Faire un don

Vous pouvez faire un don par virement sur le compte de la Ligue Braille asbl
BE11 0000 0000 4848

(BIC: BPOTBEB1), avec la mention [\[Don\]](#).

Vous pouvez également faire un don en ligne en toute sécurité depuis notre site www.braille.be

Pour vos dons de 40 euros ou plus par an, vous recevez une attestation fiscale qui vous permettra de récupérer, dans les limites et conditions prévues par la loi, 45 % de votre don. Après déduction fiscale, un don de 40 euros ne vous coûtera réellement que 22 euros.

Outre le don ponctuel et unique, il y a différentes manières de donner.

Le don pour un projet

Vous souhaitez soutenir un projet particulier ou financer une aide concrète :

- 16 à 40 euros permettent de rendre un jeu de société accessible aux enfants aveugles ;
- 100 euros financent un harnais pour chien guide ;
- 230 euros permettent d'organiser une journée récréative pour les personnes aveugles et malvoyantes de votre région ;
- 500 euros permettent à un enfant déficient visuel de participer au stage d'autonomie à la mer, un stage visant l'épanouissement de l'enfant et lui offrant plus d'assurance et d'indépendance dans les gestes du quotidien ;
- 915 euros permettent le financement d'une machine à écrire en braille. Celle-ci est offerte à la suite d'un apprentissage du braille réussi.



Le don via un ordre permanent

Ce système consiste à donner à votre banque l'instruction de verser chaque mois un montant de votre choix à la Ligue Braille. Ce soutien structuré et à long terme nous permet de planifier au mieux nos actions et leur financement. En optant pour l'ordre permanent, il vous est toujours possible de modifier le montant ou la fréquence de vos dons, voire d'y mettre fin.

BE11 0000 0000 4848

(BIC: BPOTBEB1), avec la mention [\[Don\]](#).

Le don événementiel

Invitez vos proches à exprimer leur sympathie à l'occasion d'un événement particulier de la vie (mariage, anniversaire, mise à la retraite, décès...) en faisant un don à la Ligue Braille. Vous recevrez la liste de vos amis et connaissances ayant effectué un don. La Ligue Braille envoie les attestations fiscales directement aux donateurs.

BE11 0000 0000 4848 (BIC: BPOTBEB1)

Mention "Don pour événement: [\[Le nom de votre choix\]](#)"



CRÉER UN FONDS DÉDIÉ

Vous pouvez également créer de votre vivant un « fonds dédié », portant votre nom ou celui de votre choix, qui servira à financer un projet ou une activité qui vous tient à cœur. Vous décidez donc vous-même de la destination de votre argent et nous respectons scrupuleusement votre volonté.

Les fonds dédiés sont gérés sans frais par la Fondation pour les aveugles*, ce qui représente une facilité pour le donateur, celui-ci gardant naturellement, de son vivant, un droit de regard sur le fonds.

En optant pour un fonds dédié, vous aidez les personnes aveugles et malvoyantes dans un projet de votre choix, tout en perpétuant votre mémoire pour les générations suivantes.

C'est par exemple le cas du « Fonds Ruthy » qui permet de financer la première canne blanche offerte aux personnes aveugles et malvoyantes ou du « Fonds Jules Legardien » qui finance l'apprentissage de la cuisine, du braille et de la locomotion à la longue canne blanche.



* Outre la gestion des fonds légués et des fonds dédiés, la Fondation pour les aveugles aide matériellement et financièrement l'asbl Ligue Braille dans l'organisation de ses services destinés aux personnes aveugles et malvoyantes. De plus, la Fondation pour les aveugles soutient la recherche scientifique dans le domaine de l'ophtalmologie et organise des campagnes de sensibilisation du grand public.

LÉGUER

Si vous n'avez pas d'héritier en ligne directe, vous pouvez choisir de léguer vos biens ou une partie de ceux-ci à la Fondation pour les aveugles.

Vous assurez ainsi la pérennité de l'action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation pour les aveugles bénéficie d'un taux de succession réduit et fixe, quel que soit le montant de votre legs.

Vous pouvez faire votre testament :

- **Chez vous** : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- **Chez le notaire** : il sera alors authentique, rédigé en sa présence et gardé en son étude.

Legs en duo

Dans la vie, des liens forts se créent parfois entre amis, voisins ou collègues. Dès lors, une personne qui n'aurait pas d'héritier direct pourrait avoir envie de laisser son héritage à son meilleur ami, sa coiffeuse ou à un cousin lointain. Cependant, plus les liens de parenté sont éloignés, plus les frais de succession sont élevés, parfois jusqu'à 80 %.

Le legs en duo offre la possibilité de faire plaisir tant à un proche qu'à une bonne cause. Il permet de léguer, net à une personne, une somme ou un bien, à charge d'une tierce personne ou d'une fondation d'en payer les frais de succession.

La Fondation pour les aveugles accepte volontiers les legs en duo moyennant le respect de certaines conditions éthiques. En effet, faire un legs en duo avec pour seul objectif d'en retirer un avantage fiscal pour la personne désignée, c'est utiliser la loi, peut-être abusivement, sans manifester le moindre intérêt pour la cause.



VOTRE ENTREPRISE SOLIDAIRE

Vous dirigez une entreprise et vous souhaitez aider la Ligue Braille? Vous pouvez vous associer à nos différentes actions et par la même occasion faire connaître votre entreprise. Ceci via un encart publicitaire dans le magazine « Canne Blanche » ou encore grâce à la mention de votre soutien à nos actions et campagnes de sensibilisation...

Il existe diverses manières d'aider la Ligue Braille:

- l'apport d'une aide matérielle ou financière pour l'organisation d'une campagne médiatique ou pour un projet déterminé (le BrailleDay, journée des enfants aveugles et malvoyants; le BrailleTech, salon des aides techniques; le soutien de l'équipe Ligue Braille lors des 20 km de Bruxelles...).
- la fourniture de vos services ou de vos produits à un prix réduit.
- la mise à disposition de locaux pour l'organisation d'une action de la Ligue Braille.
- le don d'ordinateurs ou de mobilier lors du renouvellement de votre matériel.
- l'achat de cartes de vœux.
- l'achat de billets de Tombola.

A woman with short dark hair, wearing a dark blue blazer over a light pink and white striped shirt, stands in an office. She is holding a black jump rope in her right hand and has her left hand on her hip. The background is a blurred office space with a computer monitor and a pink flower.

Offrez-nous
l'occasion de vous
présenter nos idées.
Nous examinerons
ensemble la meilleure
façon d'harmoniser
nos aspirations
respectives.

NOUS AIDER TOUT EN SE FAISANT PLAISIR

Envoyer nos cartes de vœux

Notre catalogue de cartes de vœux présente une large gamme thématique : animaux, fleurs, paysages, reproduction de tableaux, estampes japonaises, vues anciennes de villes belges, cartes pour les fêtes de fin d'année. Soutenez la Ligue Braille en envoyant ces cartes de vœux. Le catalogue des cartes est disponible sur le site : [**www.braille.be/fr/nous-soutenir/cartes-de-voeux**](http://www.braille.be/fr/nous-soutenir/cartes-de-voeux)

Participer à la Tombola

Chaque année, de mi-août à décembre, la Tombola de la Ligue Braille est un rendez-vous à ne pas manquer. Le gros lot s'élève à 75 000 euros en Fonds d'État, quant aux autres lots mis en jeu (voiture, ordinateurs, TV, robots ménagers, homecinéma, fours à pain, bons d'achats...), ils allient utilité et qualité, au grand bonheur des gagnants. Les bénéfices de la Tombola financent de nombreux services offerts gratuitement aux personnes aveugles et malvoyantes.

Vous désirez recevoir plus d'informations ou vous aimeriez attribuer votre don à un projet spécifique ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Ligue Braille

Rue d'Angleterre 57 - 1060 Bruxelles

info@braille.be - T 02 533 32 11 - www.braille.be

IBAN : BE11 0000 0000 4848 – BIC : BPOTBEB1

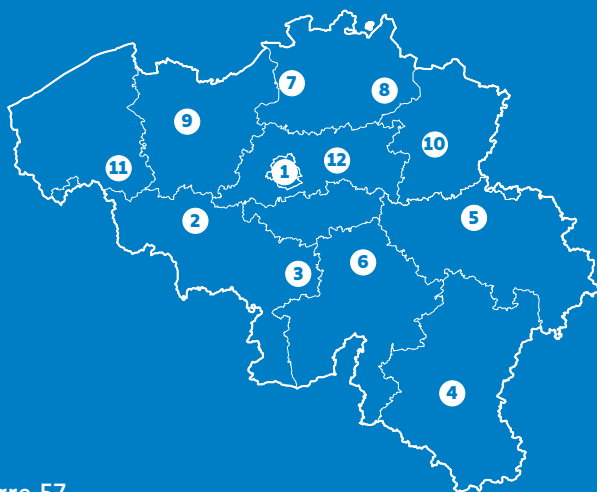
(attestation fiscale délivrée dans le premier trimestre de l'année suivante pour tout don à partir de 40 euros)

Cette brochure est téléchargeable en PDF et RTF sur le site **www.braille.be**



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

La Ligue Braille, proche de vous.



1 Bruxelles (siège social)

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
T 02 533 32 11

2 Ath

Rue de la Station 41/2
7800 Ath
T 068 33 54 50

3 Charleroi

Boulevard Tirou 12
6000 Charleroi
T 071 32 88 22

4 Libramont

Avenue de Bouillon 16A
6800 Libramont
T 061 23 31 33

5 Liège

Rue des Guillemains 63
4000 Liège
T 04 229 33 35

6 Namur

Rue de la Croix-Rouge
31/7
5100 Jambes
T 081 31 21 26

7 Antwerpen

Frankrijklei 40
2000 Antwerpen
T 03 213 27 88

8 Geel

Werft 53/3
2440 Geel
T 014 58 50 68

9 Gent

Kortrijksesteenweg 344
9000 Gent
T 09 220 58 78

10 Hasselt

Leopoldplein 25/3
3500 Hasselt
T 011 21 58 88

11 Kortrijk

Minister Tacklaan 35/01
8500 Kortrijk
T 056 20 64 60

12 Leuven

Fonteinstraat 133/0001
3000 Leuven
T 016 20 37 97



ligue braille
une autre façon de voir la vie